



Coordination contre l'exclusion et la xénophobie

Case postale 182 • 1211 Genève 7 • CCP 17-78082-7 • geneve@stopexclusion.ch

À l'intention de la presse et des médias genevois:

Dans le prolongement de la votation du 24 septembre 2006, la **création d'un Observatoire du droit d'asile et des étrangers** a été évoquée de différents côtés comme une nécessité pour identifier les excès dans l'application du nouveau droit.

Une association a été formée au niveau suisse pour préparer la création d'une telle structure. Toutefois, **au niveau genevois, des avancées concrètes ont d'ores et déjà été réalisées.**

Grâce à la mise à disposition d'un stagiaire du Centre social protestant (CSP), et une infrastructure assurée par le syndicat SIT, la Coordination contre l'exclusion a en effet décidé de réaliser un projet pilote destiné à tester en grandeur nature l'activité d'un tel observatoire dans le domaine de l'asile et des étrangers.

Depuis la mi-janvier 2007, un groupe de projet est en activité autour du permanent de l'observatoire, Aldo Brina. De nombreuses questions de méthode ont dû être clarifiées pour préciser la façon dont l'Observatoire entend décrire les cas concrets dont il a connaissance.

Aujourd'hui l'Observatoire genevois de l'application du droit d'asile et des étrangers est opérationnel.

Il entend présenter pour la première fois ses principes de travail et les premiers cas mis à jour à l'occasion d'une

Conférence de presse

lundi 2 avril 2007, à 11h au CSP, 14 rue du Village Suisse

Prendront la parole:

- Yves Brutsch, co-président de la Coordination, sur la genèse de ce projet et son articulation par rapport au projet suisse
- Aldo Brina, permanent de l'Observatoire genevois, sur l'activité concrète de l'observatoire et les premiers cas traités
- Ismail Türker, co-président de la Coordination, sur les enjeux actuels face au durcissement du droit d'asile et des étrangers


Genève, le 29 mars 2007


Annexes:


- Descriptif initial de présentation du projet en septembre 2006
- Récapitulation des premiers cas traités par l'Observatoire


A gauche toute ! • ACOR • AGORA • Amnesty-GE • ASS WI'AM • ADETRA • Elisa-Asile • APA • Camarada • Caritas-GE • Centre Roseaie • CCSI • CETIM • CSP • Collectif soutien Sans-papiers • Communautés chrét. de base • Collectif des trav. sans statut légal • Conseil des femmes de Carouge • Coordination asile.ge • Comedia • CGAS (les syndicats de GE) • COTMEC • CUAE • Églises genevoises cath. chrétienne, cath. romaine et protestante • EPER • SSI • FCG • Forum social lémanique • Génération Europe • GARAS • Léa se Révolte • Les Communistes • Les Verts • LSDH • Maison Kultura • OSEO • Mouv. coop. int. • MPS • Ni putes ni soumises - GE • Plateforme CEGI • PDC GE • PDC Ville GE • PdT • PSG • PS Ville GE • Scribes pour l'asile • Septembre blanc • SolidaritéS • Solidarité femmes sans statut légal • Syndicat SIT • SSP/VPOD • Syndicat UNIA • TdH Suisse • Travail.Suisse GE • Univ. pop. albanaise • Vivre Ensemble • Zanco •


Les premiers cas traités par l'observatoire:

	<h2 style="text-align: center;">Menacé de mort dans son pays, il fait l'objet d'une décision de renvoi</h2>
<p>Fiche 001 / 07.03.2007</p> <p>La demande d'asile de "Betim", originaire du Kosovo, est rejetée par l'ODM, qui exige son renvoi. "Betim" fait recours en s'appuyant sur une enquête de l'OSAR qui atteste qu'il est en danger de mort dans son pays. Mais le TAF ne veut rien entendre.</p>	

	<h2 style="text-align: center;">Perd-on sa famille à la majorité ?</h2>
<p>Fiche 002 / 15.03.2007</p> <p>"Yilka" a grandi avec sa belle-mère et ses demi-frères et sœurs. Tous rejoignent le père de famille, titulaire d'un permis C, qui demande le regroupement familial. Le permis n'est refusé qu'à "Yilka", majeure, qui est sensée retourner seule au Kosovo.</p>	

	<h2 style="text-align: center;">Après avoir travaillé 18 ans en Suisse, il risque l'expulsion</h2>
<p>Fiche 003 / 15.03.2007</p> <p>Après 18 ans passés en Suisse, à bâtir routes, immeubles et maisons, "Alkan", travailleur sans-papiers, voit son renvoi prononcé par les autorités suisses.</p>	

	<h2 style="text-align: center;">Des informations peu sérieuses qui auraient pu coûter la vie à une jeune femme</h2>
<p>Fiche 004 / 14.03.2007</p> <p>L'ODM s'appuie sur des informations erronées dans le cas d'une jeune femme dont la survie dépend d'une opération de pointe irréalisable en Russie. Sans le travail du mandataire, le permis humanitaire pour traitement médical aurait été refusé.</p>	

	<h2 style="text-align: center;">Une amende salée pour un requérant indigent</h2>
<p>Fiche 005 / 16.03.2007</p> <p>Un demandeur d'asile se fait contrôler par la police près de la frontière avec la France. Il reçoit cinq mois plus tard une amende d'un montant de 360 francs suisses, un montant difficilement payable pour un demandeur d'asile qui vit de l'aide sociale.</p>	

Descriptif de présentation du projet du 30 septembre 2006

Un observatoire expérimental genevois comme contribution au lancement d'un Observatoire national de l'application des lois sur l'asile et sur les étrangers

(document de travail pour la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie)

L'idée de mettre en place un « observatoire » de la mise en pratique du droit d'asile et des étrangers a été lancée par plusieurs personnes actives dans la campagne de votation du 24 septembre 2006, à Lausanne et à Genève. Elle a très vite été perçue comme un **prolongement naturel de la campagne du double non**, qui pourrait permettre au large rassemblement constitué à partir du double référendum de continuer de peser sur la politique officielle.

Cet « observatoire » aurait pour fonction de **rassembler des exemples concrets illustrant la dérive des politiques d'asile et des étrangers**, d'en garantir l'exactitude, de les diffuser par divers canaux (Internet, bulletin périodique) et de constituer simultanément une documentation utile à des démarches politiques et médiatiques. Il s'appuierait pour la collecte d'information sur le réseau des groupes et structures actives sur le terrain, une cellule professionnelle assurant la vérification et la mise en forme des informations recueillies.

Mentionnée dans plusieurs médias (RSR, 24 Heures, Le Temps), cette idée est maintenant **reprise au niveau suisse par Solidarité sans frontières (Sosf)**, qui fédère déjà de nombreux groupes et militants actifs dans le domaine de l'asile et des étrangers (Sosf a été fondée au lendemain de la campagne référendaire de 1998/99 à travers la fusion de la Coordination asile suisse et du Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire - MODS).

Des contacts sont par ailleurs en cours auprès de personnalités ayant appuyé le double référendum. Ils pourraient aboutir à la constitution d'**une fondation qui se donnerait pour but de travailler au financement** de cet « observatoire » par un appel au mécénat et à des dons importants.

Une contribution genevoise à la création de l'observatoire national

A Genève, où l'idée de l' « observatoire » a été mentionnée pour la première fois comme telle, ce projet a très vite fait consensus. Le démarrage d'un véritable observatoire national prendra cependant du temps, pour des raisons financières et organisationnelles. **Des impulsions doivent être données pour que ce projet ne s'enlise pas** avec le temps, et pour que sa conception se précise aussi rapidement que possible en tenant compte de la réalité pratique. Des expériences concrètes doivent aussi être faites pour mieux définir le processus de collecte des informations en lien avec ceux qui sont actifs sur le terrain, la forme que peut prendre ces données et la façon dont elles peuvent être présentées pour être facilement accessibles et utilisables.

Genève peut jouer sur ce plan un rôle décisif en cherchant à faire fonctionner à titre expérimental une sorte d'observatoire cantonal qui soit une sorte de terrain d'essai en vue d'un observatoire national. Il y a à Genève un réseau important d'organismes actifs sur le terrain de l'asile et des étrangers, la campagne référendaire a permis de nouer des liens et de développer de nouvelles collaborations, la dynamique et le potentiel de la campagne sur le plan genevois appellent en outre de nouvelles initiatives.

Compte tenu de ce contexte, et pour favoriser le démarrage du projet, il serait possible, si la Coordination va de l'avant, que le CSP accepte de financer pour un an un poste de stagiaire à plein temps et quelques frais annexes, de façon à dégager une certaine capacité de travail pour passer à l'acte. Le SIT pourrait de son côté mettre à disposition son infrastructure, un poste de travail et des moyens de diffusion, comme il l'a fait pour le secrétariat de la Coordination pendant la campagne.

Sur cette base, le travail pourrait commencer sans attendre, en s'appuyant sur un groupe de projet à constituer au sein de la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, dans le cadre des décisions sur la poursuite de son activité.

Les axes de travail de ce projet expérimental pourraient être :

- **la collecte de cas concrets** (en identifiant les problèmes qui peuvent se poser par rapport à la confidentialité des données, la surcharge comme obstacle au signalement de cas, la vérification des informations, l'identification des cas les plus significatifs, les liens à établir entre l'observatoire et les praticiens, etc.)

- **la mise en forme des données** (il s'agit là de tester une fiche de signalement qui soit réellement opérationnelle, de trouver la bonne présentation des cas recueillis pour que ceux-ci soient suffisamment précis et parlants sans être trop longs, de réfléchir à une forme de base de données permettant de produire une récapitulation des cas en fonction de certains paramètres de date, de problème juridique, etc. et d'élaborer cas échéant un véritable thésaurus de mots clés permettant de coder l'information).

- **l'information interne et externe** (en veillant à tenir les membres de la Coordination au courant et en posant les bases d'un soutien, y compris financier, pour le long terme, en testant l'utilisation des informations recueillies en direction des médias ou des milieux politiques, voire en amorçant une diffusion systématique sur Internet).

- **la participation à la création de l'observatoire national** (en faisant part des expériences, des difficultés et des solutions testées à Genève, afin de favoriser la création aussi rapide que possible de l'observatoire national, dans lequel l'observatoire genevoise serait appelé à se fondre, soit en disparaissant, soit en subsistant comme une sorte de relai régional).

Genève, le 30 septembre 2006